



Master 2 - Ingénierie de la Durabilité (ID-RIMS)

Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse
Université Paul Sabatier - Toulouse 3

Procédure d'admission et d'inscription au master ID-RIMS

1 - Informations générales

Ce document a pour objectif de préciser les démarches pour les candidatures au master ID-RIMS en fonction de l'origine des candidats. Le master est co-accrédité par l'INSA et l'université Paul Sabatier (UPS). Ce document précise également où les inscriptions administratives des candidats acceptés au master doivent être effectuées.

Le master ID-RIMS est un master 2. Vous devez être titulaire au minimum d'un master 1 pour pouvoir candidater.

Un certain nombre de candidatures doivent être déposées sur eCandidat INSA Toulouse (<https://candidatures.insa-toulouse.fr>). La liste des pièces nécessaires à la création du dossier, les deadlines sont disponibles directement sur le site.

De même, un certain nombre de candidatures pourront être déposées sur eCandidat UPS. Deux sites internet existent :

- eCandidat 2 pour les années paires : <https://ecandidat2.univ-tlse3.fr>

- eCandidat pour les années impaires : <https://ecandidat.univ-tlse3.fr>

Pour les admissions de la rentrée de septembre 2020, il faut donc vous connecter sur eCandidat 2.

Afin de savoir si vous êtes concernés par la candidature sur eCandidat, merci de lire les parties 2 et 3 de ce document.

2 - Candidats de nationalité française

2.1 - Etudiants inscrits en 4^{ème} année à l'INSA de Toulouse

Vous devez vous manifester au responsable INSA du master, Gabriel SAMSON (samson@insa-toulouse.fr). Votre inscription administrative sera réalisée à l'INSA.

2.2 - Etudiants inscrits en 4^{ème} année à l'UPS

Le choix de l'orientation a déjà été effectué lors du passage entre la L3 et le M1. Les changements d'orientations ne sont autorisés que très rarement et doivent être justifiés. Ils sont traités lors du jury de fin d'année. Les responsables sont Stéphane MULTON (stephane.multon@univ-tlse3.fr) et Martin CYR (martin.cyr@univ-tlse3.fr). Votre inscription administrative sera réalisée à l'UPS.

2.3 - Etudiants provenant d'une autre école

Vous devez candidater sur le site eCandidat INSA Toulouse ou UPS. Si vous êtes acceptés, votre inscription administrative devra être faite à l'INSA ou à l'UPS. Nous vous le préciserons en temps voulu.

3 - Candidats de nationalité étrangère

Chaque année, entre 0 et 5% des candidatures étrangères sont acceptées. Le nombre de places disponibles dépend principalement du nombre d'étudiants UPS et INSA à rejoindre ID-RIMS.

3.1 - Etudiant libanais en double diplôme avec l'Université Libanaise

Le master ID-RIMS a un double diplôme avec l'Université Libanaise. Pour candidater au master ID-RIMS, vous devez dans un premier temps vous manifester localement pour signifier votre souhait de rejoindre le master ID-RIMS. L'Université Libanaise transmet un certain nombre de dossiers qui sont ensuite évalués par les responsables du master ID-RIMS.

Si vous êtes acceptés, votre inscription administrative devra être faite à l'INSA.

3.2 - Etudiants étrangers originaires d'un pays pris en charge par Campus France

Liste des pays concernés :

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Nigéria, Pérou, République du Congo Démocratique, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie et Vietnam.

Vous devez candidater sur Campus France uniquement.

Frais de scolarité : Le passage par Campus France UPS (800€ environ) est associé à des frais de scolarité moins élevés que par Campus France INSA (3700€ environ).

Si vous êtes acceptés, votre inscription administrative devra être faite à l'INSA ou à l'UPS. Vous devrez également obligatoirement créer un compte sur eCandidat (INSA) afin de procéder à votre inscription. Nous vous le préciserons en temps voulu.

3.3 - Etudiants étrangers originaires d'un pays non pris en charge par Campus France

Si vous êtes originaire d'un pays non cité dans la liste ci-dessus, vous devez candidater sur eCandidat INSA.

Si vous êtes acceptés, votre inscription administrative devra être faite à l'INSA ou à l'UPS. Nous vous le préciserons en temps voulu.